



Comité de parents
Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 10 juin 2026
19 h | Salle des Érables ou visioconférence

Secteur des Abénaquis

BELZILE, Bianca (substitut)	Polyvalente des Abénaquis	Saint-Prosper
THOMPSON, Kerby	École du Petit-Chercheur	Sainte-Rose
TURGEON, Stéphanie	École la Tourterelle	Saint-Benjamin

Secteur des Appalaches

NICOL, Pascal	École des Appalaches	Sainte-Justine
PRÉFONTAINT-D., Gabrielle (substitut)	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Lac-Etchemin

Secteur Bélanger

FAUCHER, Guillaume	École du Sud-de-la-Beauce	Saint-Gédéon
LACASSE, Bruno	Polyvalente Bélanger	Saint-Martin

Secteur Benoît-Vachon

BROCHU, Émilie	École l'Étincelle	Sainte-Marguerite
DOSTIE, Sébastien	École l'Accueil	Scott
GAGNON, Marie-France	École l'Aquarelle de Saint-Bernard	Saint-Bernard
GIRARD, Pierre-Olivier	Polyvalente Benoît-Vachon	Sainte-Marie
LABRECQUE, Meggy	École l'Astrale	Saint-Sylvestre
LAPOINTE, Léa	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	Sainte-Elzéar
MORISSETTE, Valérie	École Maribel	Sainte-Marie
TREMBLAY-B., Marie-Ève	École la Source	Saint-Patrice
VEILLEUX, Sarah	École Monseigneur-Feuillault	Sainte-Marie

Secteur Saint-François

DOSTIE, Sébastien	Polyvalente Saint-François	Beauceville
RODRIGUE, Émilie	École le Tremplin	Saint-Victor

Secteur Sartigan

BARRETTE, Marie-Ève	École l'Éco-Pin	Notre-Dame-des-Pins
BOLDUC, Jean-Philippe	École Kennebec	Saint-Côme
FORTIN-BARBE, Jessica	École Notre-Dame-du-Rosaire	Saint-Benoît
GAGNON, Emie	École Monseigneur-Fortier	Saint-Georges
PARENT, Frédéric	École primaire l'Éveil	Sainte-Marie
POULIN, Manon	École des Deux-Rives	Saint-Georges
ROY, Véronique	École la Passerelle	Saint-Georges
TURCOTTE, Jimmy (substitut)	Polyvalente de Saint-Georges	Saint-Georges

Secteur Veilleux

BERTHIAUME, Chantal	École l'Envolée	Frampton
LESSARD, Johannine	École Louis-Albert-Vachon	Saint-Frédéric
PARÉ, Frédéric	École D'Youville-Lambert	Saint-Joseph
ROY, Éric	École secondaire Veilleux	Saint-Joseph

Total : 30 des 42 déléguées, délégués ou substituts se sont présentés, soit un taux de participation de 71 %.

Absences (12)

AUBRY, Alexandre	École Jouvence	Sainte-Aurélie
BOUTIN, Mélanie	École Curé-Beaudet	Saint-Éphrem
BRETON, Philippe	École primaire les Sittelles	Saint-Georges
CHAMPION, Marie-Ève	Comité EHDA	
DUBÉ, Véronique	École de la Camaraderie	Saint-Camille
GAUDREAU, Charlene	École Dionne	Saint-Georges
LABRECQUE, Julie	École la Découverte	Sainte-Hénédiine
NADEAU, Andréanne	École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction
POULIN, Claudine	École Aquarelle de Saint-Georges	Saint-Georges
SAUCIER GUAY, Mathieu	École De Léry-Mgr-De Laval	Beauceville
TRÉPANIÉ, Shelly	École du Trait-d'Union	Saint-Prosper
VEILLEUX, Alexandra	École de la Haute-Beauce	Courcelles
Aucun délégué	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Saint-Narcisse
Aucun délégué	École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré-de-Shenley
Aucun délégué	École Barabé-Drouin	Saint-Isidore
Aucun délégué	École Grande-Coudée	Saint-Martin
Aucun délégué	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	Saint-Odilon
Aucun délégué	École Fleurs-de-Soleil	Sainte-Justine
Aucun délégué	École Harmonie	Saint-Georges
Aucun délégué	École Saints-Anges	Saints-Anges
Aucun délégué	École Sainte-Famille	Tring-Jonction
Aucun délégué	École des Sommets	Saint-Zacharie

Personne-ressource

M^{me} Isabelle F. Gilbert, directrice générale adjointe

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

Monsieur Sébastien Dostie souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare que le quorum est atteint.

2. Révision et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Pascal Nicol propose l'adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2026, avec l'ajout des points suivants :

- 5.3. Voyages humanitaires avec séjour dans les familles d'accueil
- 5.4. Automotivation des absences dans Clic école.

Résolution 01-06-26
Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 8 avril 2026

Madame Marie-Ève Tremblay-Brochu propose l'adoption du procès-verbal du 13 mai 2026 tel que présenté.

Résolution 02-06-26
Adopté à l'unanimité

4. Retour sur les points de suivi

4.1. AccèsD

À la dernière rencontre, il a été mentionné que certaines écoles ne permettaient pas aux parents de payer les frais chargés aux parents par AccèsD. Cette situation complique la logistique des parents. Madame Isabelle F. Gilbert indique que des interventions ont été faites auprès de certaines écoles et que la situation devrait être corrigée après un certain délai d'ajustement.

4.2. Calendrier des réunions 2026-2027

Le calendrier des réunions du comité de parents de 2026-2027 a été ajusté à la suite de la dernière rencontre. Ainsi, celle prévue en novembre a été déplacée au 11 novembre. Le calendrier final est le suivant, soit 7 octobre, 11 novembre, 9 décembre, 10 février, 17 mars, 7 avril, 19 mai et 16 juin.

Les membres sont appelés à choisir parmi deux options pour le lieu physique des rencontres, soit trois écoles en rotation et une tournée des écoles secondaires. Après être passés au vote, les membres préfèrent effectuer une tournée des écoles secondaires.

Résolution 03-06-26
Adoptée à la majorité

5. Sujets de la Direction générale

5.1. Processus de désignation des membres au conseil d'administration

Le comité de parents accueille madame Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et des services corporatifs du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) et madame Joannie Demers, agente de développement aux communications. Le vote est effectué avec le soutien de la firme Simple Vote.

Il y a 27 membres du comité de parents qui sont présents. Il y a un vote par personne, même si une personne représente plus d'une école. Les substituts n'ont pas le droit de vote. Chaque candidat a deux minutes pour se présenter, puis il quitte la réunion. Les candidats sauront d'ici 21 h 30 s'ils ont été élus.

- Dans le district 1 (Appalaches, Abénaquis et Bélanger), trois personnes se présentent, soit monsieur Olivier Buteau, mesdames Véronique Dubé et Stéphanie Turgeon. Le comité de parents est informé après la rencontre qu'à la suite du processus électoral, madame Stéphanie Turgeon a été élue.
- Dans le district 2 (Benoît-Vachon), deux personnes se présentent, soit monsieur Sébastien Dostie et madame Marie-Ève Tremblay-Brochu. Le comité de parents est informé après la rencontre qu'à la suite du processus électoral, monsieur Sébastien Dostie a été élu.
- Dans le district 5 (Sartigan), madame Mélanie Boutin a été élue par acclamation.

5.2. Transport scolaire

Le comité de parents accueille monsieur Jérôme L'Heureux, directeur du Service des ressources informationnelles et organisationnelles, et madame Catherine Boily, analyste au transport scolaire, du CSSBE.

L'outil en ligne « Mon autobus » est remplacé par « BusPlanner ». Une présentation de l'interface « BusPlanner » qui est accessible aux parents est faite par madame Catherine Boily.

- Lorsque le parent se connecte avec son adresse au dossier, tous les enfants qui sont reliés à ce courriel sont automatiquement affichés dans la plateforme. L'application offre le nom du transporteur et ce dernier peut être contacté directement par le parent, au besoin.

- Dans la partie information, on retrouve l’adresse de l’enfant, et dans l’outil carte, on voit où se trouve l’arrêt de l’autobus. On peut aussi générer un PDF pour avoir toutes les informations sur le transport scolaire de nos enfants dans un seul document.
- Dans la plateforme, il y aura une section « Mes abonnements ». Les parents pourront s’y abonner et obtenir les informations concernant le transport (ex. : notification si autobus en retard ou en panne).
- La portion « public » se trouve des informations accessibles à tous où aucune connexion préalable n’est nécessaire. Dans la section « Écoles admissibles », il est possible de savoir à quelle école nos enfants seront associés selon une éventuelle nouvelle adresse de résidence.

Un membre remarque que certaines zones de marche semblent considérées à risque. Les zones à risque de l’ancienne plateforme ont-elles été reconduites?

- Monsieur Jérôme L’Heureux indique que les zones de marche ont été reconduites telles quelles dans le processus de migration technologique. Elles sont dorénavant appliquées de manière plus complète. Si vous constatez un enjeu, il est possible de remplir un formulaire sur le site du CSSBE pour le signaler ou directement sur la plateforme « BusPlanner ». Ce formulaire demande d’expliquer pourquoi la zone est considérée comme dangereuse. Le CSSBE contactera le plaignant et fera une validation terrain pour les zones à risque. Le CSSBE pourra aussi collaborer avec les municipalités s’il manque de trottoir dans un secteur, par exemple. La responsabilité des marcheurs sur le territoire municipal est de la responsabilité de la municipalité.

Un membre souhaite savoir à qui il faut s’adresser si on constate qu’un trottoir est dangereux. À la municipalité ou au CSSBE?

- Monsieur Jérôme L’Heureux répond qu’il faut s’adresser aux deux. Si le CSSBE peut déplacer l’arrêt d’autobus, pour le rendre plus sécuritaire, il le fera. Si le territoire est désuet, il ne met pas juste à risque les enfants, mais aussi les autres usagers, et c’est alors à la municipalité d’intervenir. Si l’enjeu est au niveau de l’asphaltage, dans ce cas, la responsabilité est municipale.

Un membre souhaite savoir comment s’assurer que la demande de remise en état des infrastructures par les parents soit traitée de manière sérieuse par les municipalités.

- Monsieur Jérôme L’Heureux souligne que le CSSBE communique avec les municipalités dans plusieurs situations. Il y aura des discussions entre le CSSBE et celle visée pour travailler de concert, parfois avec l’aide de l’organisme sans but lucratif gérant « Mon école à pied, à vélo ». Le but étant de documenter les zones de marche près des écoles. Mais le CSSBE n’a pas le pouvoir de réparer lui-même un trottoir.

Un membre informe le comité de parents qu’une mobilisation est en train de prendre forme concernant le transport scolaire. Les participants souhaitent documenter l’impact des changements. Le CSSBE n’est pas le seul centre de services scolaire à vivre une problématique du genre. Il y a un sondage en circulation.

Un autre membre demande s’il y a une baisse de l’achalandage à la polyvalente Saint-François, disposant d’un programme d’école internationale, depuis les changements au niveau du transport.

- Madame Isabelle F. Gilbert indique que non et que les changements au niveau du transport scolaire ont parfois été bien accueillis.

5.3. Voyages humanitaires avec séjour dans les familles d'accueil

Un membre souligne un enjeu relié au séjour des jeunes dans des familles d'accueil lors de voyages humanitaires. Il semblerait que, depuis deux ans, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) exige que les personnes en contact avec des enfants de notre réseau scolaire suivent une formation obligatoire. Cette formation est aussi obligatoire pour les parents des familles accueillant des jeunes du Québec à l'étranger, mais ne serait pas disponible en espagnol. La formation rendrait donc, en ce moment, certains voyages humanitaires impossibles, comme celui prévu annuellement à la polyvalente Benoît-Vachon.

Le membre souligne que l'accueil des jeunes dans un établissement hôtelier est plus cher, impossible à réaliser dans certaines localités et nuirait à l'expérience vécue par les jeunes, où le contact avec une famille d'accueil est central pour la conscientisation à la réalité et à la culture locale. Il demande donc s'il existe des solutions alternatives crédibles qui permettraient de respecter cette exigence du MEQ tout en permettant le séjour des jeunes dans des familles d'accueil.

Madame Isabelle F. Gilbert répond que l'enjeu principal est au niveau du risque. Le CSSBE est tenu de faire respecter les mêmes obligations de sécurité que pour le personnel scolaire pour toute personne en situation de responsabilité auprès d'élèves. Les parents sont en droit de s'attendre à ce que le CSSBE s'assure que leurs enfants soient en sécurité. Quand il s'agit d'accompagnateurs, le CSSBE peut le certifier. Toutefois, le niveau d'exposition aux risques augmente considérablement quand le jeune est en famille d'accueil et qu'aucun enseignant n'est présent. Bien que rien de soit arrivé, il vaut mieux prévenir.

Madame Isabelle F. Gilbert souligne aussi que de demander aux familles d'accueil de suivre la formation à distance ne serait pas suffisant. Certaines écoles ont décidé de privilégier des dortoirs. Le CSSBE cherche actuellement des solutions, par exemple dans des auberges de jeunesse ou dans des écoles. Dans ces lieux, les enseignants pourraient être là pour s'assurer que ça se passe bien. L'objectif du CSSBE est d'assurer une surveillance accrue des jeunes par les accompagnateurs.

5.4. Automotivation des absences dans Clic école

Un membre demande s'il est possible d'éviter que les jeunes motivent leurs absences sur Clic école. Il a été indiqué à la polyvalente Benoît-Vachon que certains jeunes se vantaient de pouvoir eux-mêmes motiver leurs absences sur la plateforme, sans l'assentiment de leurs parents. Ainsi, ces jeunes semblent usurper l'identité de leurs parents. Bien que le CSSBE ne puisse pas intervenir auprès des parents qui décident de motiver les absences de leurs enfants sans réelle justification, il semblerait utile que la plateforme utilisée demande, par exemple, une double authentification (ex. : inscription d'un code reçu sur le téléphone du parent). Cela rendrait l'automotivation des absences plus difficiles.

Madame Isabelle F. Gilbert souligne que Clic école est une plateforme provinciale disposant des mêmes paramètres partout. Certains membres font état qu'une double vérification est parfois demandée et que les parents reçoivent des notifications des absences motivées. Par ailleurs, trop de sécurité dans l'utilisation de ce type d'outil pourrait rendre son utilisation plus difficile par certains parents. Finalement, les écoles peuvent faire des vérifications auprès des parents directement quand ils notent des enjeux avec certains jeunes. Les parents doivent donc se responsabiliser.

6. Retour des représentants aux divers comités

6.1. Conseil d'administration (Sébastien Dostie et Marie-Ève Barrette)

Aucune rencontre du conseil d'administration depuis celle de mai du comité de parents.

6.2. Comité EHDA (Marie-Ève Champion et Claudine Poulin)

Madame Marie-Ève Champion indique que deux personnes ont été invitées à la dernière rencontre du comité EHDA. Soit l'une qui est venue présenter ce qui se passe après la période scolaire des jeunes EHDA. Une présentation a aussi été faite concernant le décrochage scolaire. Un local a été adapté dans certaines écoles pour ces jeunes à besoin particulier et ça semble aider. Il s'agit d'une zone de prévention du décrochage.

6.3. RCPAQ (Guillaume Faucher)

Monsieur Guillaume Faucher est absent à ce moment de la rencontre et ne peut pas faire de compte rendu de la dernière rencontre du RCPAQ.

6.4. Autres comités

Comité de développement durable (Véronique Roy)

- Aucune nouvelle rencontre.

Comité culturel (Jessica Fortin-Barbe)

- Madame Jessica Fortin-Barbe informe le comité de parents qu'aucune rencontre n'a eu lieu pour ce comité durant l'année 2025-2026. Elle n'a pas reçu de nouvelles du responsable au CSSBE, monsieur Pierre-Olivier Boivin.

Comité consultatif du transport (Pierre-Olivier Girard)

- Dernière rencontre tenue le 20 mai. Une présentation de l'outil « BusPlanner » a été faite par madame Catherine Boily et monsieur Jérôme L'Heureux. Il leur a été suggéré de faire la même au comité de parents, ce qui a été fait. Aucun autre suivi à faire concernant cette rencontre.

Fondation du mérite scolaire (Émilie Rodrigue et Stéphanie Turgeon)

- Présentation de prix au nom de la fondation dans plusieurs galas dans des écoles en cette fin d'année scolaire.

7. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement

7.1. Sommes actuelles

Monsieur Pascal Nicol indique que le budget après la dernière rencontre est de 6 262 \$. Il manque, toutefois, la facture des pizzas à payer.

Un membre souligne que les tarifs ne sont pas les mêmes pour les frais encourus dans le comité de parent et dans son conseil d'établissement. Il semble manquer de concordance. Le comité de parents semble utiliser les mêmes règles de kilométrage que le CSSBE. Toutefois, au CSSBE, les frais sont mis à jour deux fois par année, ce qui n'est pas le cas au comité de parents.

8. Correspondance reçue

Un membre souligne qu'au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame de Saint-Elzéar, des enjeux de sécurité ont été abordés. Les élèves du secondaire à distance de marche de l'école primaire devront dorénavant s'y rendre le matin et prendre l'autobus à cet endroit. Il craint que ceux-ci créent des problèmes dans ou à proximité de la cour de l'école primaire.

Madame Isabelle F. Gilbert mentionne que des écoles primaires ont soulevé un questionnaire à ce sujet au CSSBE. Dans les faits, le nombre d'élèves du secondaire qui passeront par les écoles primaires en vue de leur transport scolaire ressemble au nombre actuel. Dans certains milieux où il y aura une grosse augmentation, le CSSBE a choisi de mettre une surveillance en place de manière temporaire pour vérifier comment ça se passe. Le principe, c'est que l'élève arrive et qu'il prenne l'autobus.

9. Questions diverses

9.1. Bons coups – Succès à partager

Il y a eu une marche (mini-relais pour la vie) dans quatre écoles, dont celle de Saint-Benjamin. Les fonds sont remis pour une fondation pour les jeunes atteints de cancer.

Monsieur Éric Roy souligne qu'il s'agit de sa dernière rencontre du comité de parents et qu'il vient de terminer son implication dans un conseil d'établissement. Il souligne qu'il a passé de beaux moments avec de belles équipes.

Le président du comité de parents, monsieur Sébastien Dostie, remercie les membres présents et à distance. Il remercie aussi les membres du conseil exécutif, soit madame Marie-Ève Barrette, messieurs Pierre-Olivier Girard et Pascal Nicol. Il termine en remerciant madame Isabelle F. Gilbert pour les nombreuses réponses fournies cette année au comité.

10. Date de la prochaine réunion et calendrier des séances

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 7 octobre 2026, à 19 h, à la polyvalente Bélanger ou par visioconférence.

11. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, madame Véronique Roy propose la clôture de la réunion, il est 20 h 55.

Résolution 04-06-26
Adoptée à l'unanimité

Pierre-Olivier Girard
Secrétaire de la rencontre

POG/ng